

A l'attention des Présidents des associations membres et affiliées de France Nature Environnement

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Veillez trouver, ci-dessous, le communiqué de presse diffusé aujourd'hui par France nature Environnement et l'UFC-Que choisir relatif au vote de la Charte de l'environnement, lundi prochain en Congrès, et à la prise de position du parti socialiste.

Je vous invite, dans la mesure du possible et dans les meilleurs délais, à prendre contact avec votre ou vos députés P.S afin de les convaincre de ne pas s'opposer à l'adoption de la Charte.

Afin d'appuyer notre démarche, il serait important qu'il puisse y avoir de votre part une communication au niveau régional afin d'amplifier les retombées de notre action.

C'est ensemble que nous arriverons peut-être à convaincre les socialistes de faire de ce vote un acte éco-citoyen

Comptant sur votre implication, bien cordialement

Sébastien Genest, Président de France Nature Environnement

P.S : merci de bien vouloir nous tenir informés des démarches que vous entreprendrez en nous contactant à l'adresse électronique suivante : communication@fne.asso.fr



Communiqué de Presse. **mercredi 23 février 2005**

**Charte de l'environnement :
les socialistes vont-ils se tromper de cible ?**

A l'annonce de la menace proférée par le Président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale à ses troupes, France Nature Environnement, la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement et l'Union Fédérale des Consommateurs -Que Choisir, se disent surprises et choquées. En effet, Jean-Marc AYRAULT s'est exprimé en ces termes : «si les socialistes disent non, je peux vous dire que cette charte ne passera pas et c'est le Président de la République qui en portera seul la responsabilité ».

FNE et l'UFC-Que choisir s'insurgent contre l'inconséquence d'un tel positionnement et dénoncent la prise en otage de la Charte. Bien qu'imparfaite, elle est de nature à apporter une avancée marquante en faveur de la protection de notre environnement. Ce texte, s'il ne mérite pas une adhésion aveugle, ne doit pas faire l'objet d'une récupération politicienne ou d'un clivage déplacé. En prenant la responsabilité délibérée de faire échouer sa validation en Congrès, le parti socialiste ne mettrait pas le Président de la République en difficulté mais bien la protection de l'environnement elle-même, dans un contexte déjà hostile au regard d'un budget de l'environnement très faible et de plus, victime du gel budgétaire.

Aucune des faiblesses de la rédaction de la Charte et des regrets qu'elle laisse ne peut aujourd'hui justifier son sabotage. L'enterrement de ce projet pour de nombreuses années, serait un mauvais coup porté à l'ambition de se doter d'un outil pour la protection de l'environnement.

Le texte n'est pas parfait, critiquable en certains points, mais consacre une avancée : voilà ce qui amène après consultation interne les socialistes à appeler à voter oui à la constitution européenne. Ne voulant pas susciter d'amalgame et entrer à cette occasion dans cet autre débat, nous constatons néanmoins que les mêmes constats n'entraînent pas la même conclusion.... Le vote des parlementaires du 28 février prochain engagera le pays tout entier, risquant d'hypothéquer la qualité de notre environnement, l'orientation de notre politique environnementale, la pertinence de l'approche globale et, pour finir, les chances des générations futures.

Nous en appelons donc à la responsabilité et à la cohérence des instances dirigeantes du parti socialiste et des chefs de groupes afin que les socialistes ne s'opposent pas à la Charte et que ce vote soit avant tout un acte éco-citoyen.

Contact(s) **Yann Barthélemy (FNE) 06 07 69 27 10**
Presse **Pierre Bousquet (FNE) 06 07 69 27 29**
 Marie-Christine Brument (UFC-QC) 01 44 93 19 84

Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement
Reconnue d'utilité publique

Siège Social : 57, rue Cuvier -75231 Paris cedex 05 - <http://www.fne.asso.fr>

Pour ne plus recevoir d'information de FNE, ou mettre à jour vos abonnements : [cliquez-ici](#).

Pour vous inscrire à nos listes de diffusion : [cliquez-ici](#).